

# Rapport relatif à la conduite de concours jeunes "protection des données personnelles"



Groupe de travail international sur l'éducation au numérique  
Septembre 2015

*Etabli par la CNIL avec le concours du Bureau de Protection des Données Personnelles tchèque et la participation des autres autorités de protection des données (11)*

**Commission nationale de l'Informatique et des Libertés (France)**

- **Pôle Education au numérique**  
Pascale RAULIN-SERRIER  
Sophie VULLIET-TAVERNIER

**Bureau de Protection des Données Personnelles tchèque (République tchèque)**

- **Direction Presse**  
David PAVLÁT

## SOMMAIRE

<b>Avant propos : pourquoi cette enquête ?</b>	<b>(4)</b>
<b>Le panel des autorités ayant contribué à l'étude</b>	<b>(5)</b>
<b>I. Principaux enseignements de l'étude</b>	<b>(7)</b>
- <b>Tableau comparatif des principales caractéristiques des différents types de concours</b>	<b>(10)</b>
<b>II. Analyse détaillée des caractéristiques des concours</b>	<b>(13)</b>
1. <b>Thèmes, cibles et participants</b>	<b>(13)</b>
2. <b>Modalités de mise en œuvre des concours</b>	<b>(14)</b>
3. <b>Les moyens déployés financiers / humains / de communication</b>	<b>(18)</b>
<b>III. Conclusion : quel bilan ?</b>	<b>(20)</b>
<b>Annexes</b>	
- <b>Annexe 1 : Questionnaire</b>	<b>(22)</b>
- <b>Annexe 2 : Tableau des 4 Catégories de concours</b>	<b>(27)</b>

## Avant propos : pourquoi cette enquête ?

Lors de l'adoption en octobre 2014, du programme d'action 2015 du groupe de travail international sur l'éducation au numérique, les membres de la Conférence internationale ont notamment proposé de développer un kit de concours « vie privée » permettant ainsi aux autorités de protection des données désireuses de se lancer dans ce type d'actions de disposer de ligne directrices en la matière. Il est apparu nécessaire d'établir au préalable un état des lieux des concours nationaux déjà organisés par des autorités de protection des données (APD).

Une enquête par questionnaire, pilotée par la France et la République Tchèque, a ainsi été lancée courant 2015 auprès des 11 autorités ayant déclaré, lors de l'enquête générale menée en 2014<sup>1</sup>, avoir déjà organisé des concours auprès des jeunes. Le questionnaire (cf. annexe 1) envoyé aux APD avait pour objet de recueillir des informations sur les objectifs visés, les cibles, les modalités de mise en œuvre, ainsi que les moyens alloués (en terme financiers, humains, de communication). Il s'agissait aussi de disposer des retours d'expériences des autorités et des suites données.

Les nombreuses réponses apportées par nos collègues – que nous remercions ici très vivement - ont permis de dresser un premier état des lieux des pratiques et de dégager des enseignements pour la bonne conduite de ce type d'actions. Ce rapport présente donc une synthèse des résultats de cette enquête. Cependant, il mérite très certainement d'être enrichi par d'éventuels autres retours d'expériences tant des APD ayant participé à cette enquête que par celles ayant pu réaliser dans le passé des concours, et qui ne sont pas incluses dans ce panel (ex. Macédoine, Uruguay,...).

Compte tenu de la diversité des pratiques et de la pluralité des modèles, il vous est proposé, non pas un kit de concours en tant que tel, mais un projet de guide méthodologique (ou mode d'emploi) utile au lancement et à la conduite de projets de concours, sous forme d'une check list complétée d'une liste (non exhaustive) des bonnes questions à se poser. Ce document également a bien entendu vocation à être enrichi, adapté en fonction des nouvelles contributions des membres du Groupe de travail International.

---

<sup>1</sup> Etude internationale CNIL sur les actions menées par les Autorités de protection des données dans le domaine de l'éducation numérique de septembre 2014

## Le panel des autorités ayant contribué à l'étude :

Parmi les 11 autorités de protection des données (APD) ayant déclaré organiser des concours, près de la moitié sont de « jeunes » autorités de protection des données situées en Europe orientale, pour qui le concours semble constituer un mode de sensibilisation plutôt couramment pratiqué auprès des jeunes et s'inscrire dans des campagnes éducatives médiatisées notamment lors de la journée européenne de la Protection des données du 28 janvier<sup>2</sup>. Ainsi l'autorité tchèque semble avoir été la première APD à avoir organisé en 2007 un concours réédité depuis, chaque année. La Pologne est également très active puisqu'elle a organisé pas moins de 3 concours différents chaque année depuis 2011/ 2012 et en a initié un 4<sup>ème</sup> en 2014.

Parmi les autres autorités, le Canada et l'Irlande, qui disposent d'une longue expérience en matière d'éducation au numérique<sup>3</sup>, ont longtemps organisé des concours auprès des jeunes et ce comme Hong Kong, qui a notamment investi d'importants moyens dans le lancement de concours.

Enfin, l'Espagne et la France se sont aussi lancées récemment dans ce type d'opérations, chacune avec leurs spécificités ainsi que, ponctuellement, l'Italie.

Le tableau ci-après récapitule le nombre et la périodicité des concours lancés par les APD.

PAYS	Nombre de concours menés sur une année	Nombre d'éditions de concours et années
ALBANIE (AL)	1	2010 – 2012- 2013 <i>3 éditions</i>
BULGARIE (BU)	1	2012 <i>1 édition</i>
CANADA (CA)	1	2008 – 2011 <i>4 éditions</i>
CROATIE (HR)	1	2013 <i>1 édition</i>
ESPAGNE (SP)	1	2015 <i>1 édition</i>

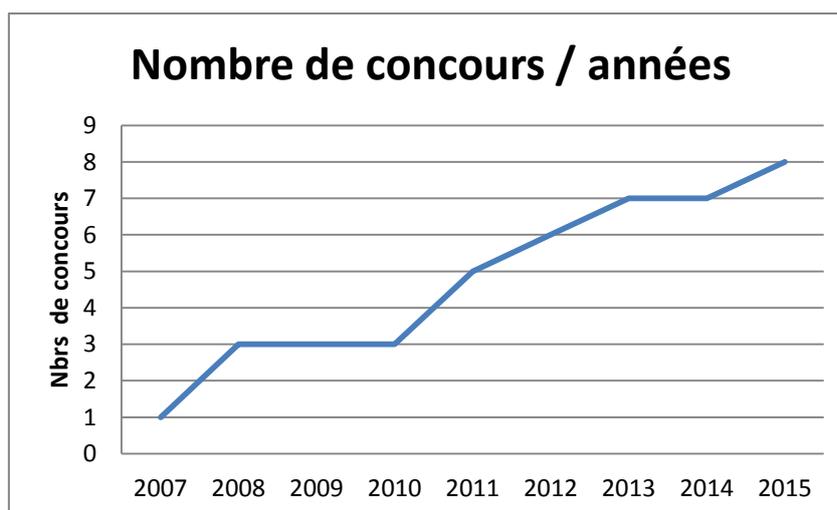
<sup>2</sup> Etude internationale CNIL sur les actions menées par les Autorités de protection des données dans le domaine de l'éducation numérique de septembre 2014

<sup>3</sup> Etude internationale CNIL de septembre 2014

FRANCE (FR)	1	2014 - 2015 2 éditions
HONG KONG (HK1/ HK2)	2	HK1 : 2011 – 2015 5 éditions HK2 : 2015 1 édition
IRLANDE (IE)	1	2008 – 2009 2 éditions
ITALIE (IT)	1	2011 1 édition
POLOGNE (PL1/PL2/ PL3/ PL4)	4	PL1 2012 – 2014 3 éditions PL2 2011 – 2015 4 éditions PL3 2012 -2015 3 éditions PL4 2014 1 édition
REPUBLIQUE TCHEQUE (CZ)	1	2007 – 2015 9 éditions

De 2007 à 2015, les 11 autorités ont organisé 43 concours.

Le nombre de concours par année est en évolution croissante, et si en 2007 seule la République Tchèque avait organisé un concours, en 2015, on dénombre 6 concours.



Pour autant, il convient de souligner que parmi ces 6 concours, certains sont organisés par la même entité (HK organise 2 concours et PL aussi). Quelques autorités ont arrêté d'organiser des concours depuis au moins 2 ans (AL, BU, CA, HR, IE, IT).

## I. Principaux enseignements de l'étude

L'analyse comparée des concours permet de tirer les principaux constats suivants.

**Des points communs...**

1. **Si la sensibilisation à la protection des données auprès des jeunes est bien sûr un objectif commun à tous, ainsi en est-il de la thématique globale sur les usages responsables d'internet (FR, CZ, CA, BU, HK, IE, SP, IT, PL2).**
2. **Dans la grande majorité des cas les APD indiquent avoir lancé ces concours dans l'optique d'une réutilisation pédagogique par les enseignants (9/11) comme par les APD (7/11), des ressources primées.**
3. **Pour tous les concours, il s'agit d'initiatives lancées et gérées par les APD mais avec, à tout le moins, le soutien voire la participation effective des pouvoirs publics (ministères de l'éducation nationale, ministère en charge du numérique, ministère des nouvelles technologies), des partenaires dans les domaines technologiques, des Instituts de cinématographie, notamment.**
4. **Les moyens financiers engagés sont en général limités même si comme on le verra, des disparités existent selon le type de concours réalisé.**
5. **Corollaire du point précédent, le lancement des concours, quelle que soit la catégorie concernée, ne s'est pas accompagné de larges campagnes de communication (sauf peut-être Hong Kong).**

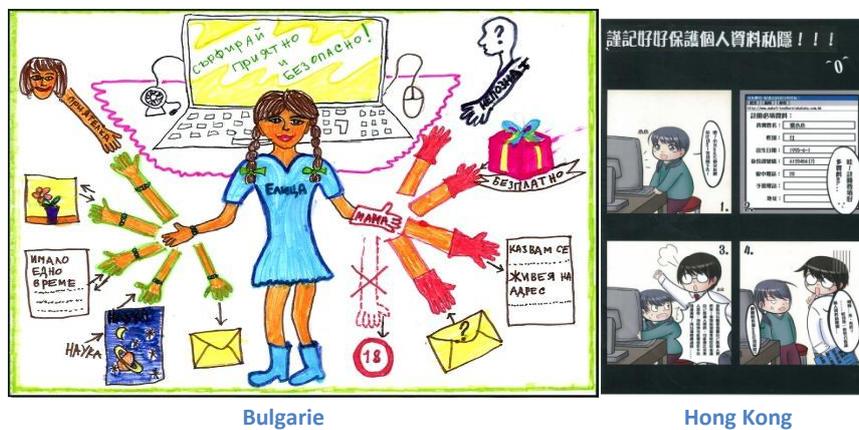
**...Mais une grande diversité de concours**

1. **Il n'y a pas vraiment de modèle unique de concours, chacun ayant ses spécificités (cf. liste complète en annexe 2), d'où la difficulté d'établir un kit de concours qui soit valable pour tous.**
2. **Cependant, on peut classer ces concours en 4 grandes catégories :**

- Une 1<sup>ère</sup> catégorie (Cat 1) ouverte en matière d'arts plastiques « traditionnels » littéraire (dessins, peintures, essais) à des élèves du primaire et secondaire (AL, BU, HR, HK2, PL2) y compris à des étudiants d'enseignement supérieur (PL2) (7-25 ans)

### Spécificités :

Ces concours s'adressent surtout à des élèves de classes du primaire voire du secondaire (à l'exception toutefois de la Pologne qui a organisé un concours auprès d'étudiants), à qui il est demandé de réaliser dessins, peintures ou de rédiger des textes (poèmes, essais, dissertations...) illustrant une problématique vie privée. Le nombre de participants est en général relativement limité (en moyenne une soixantaine<sup>4</sup>). Toutefois il est intéressant de noter que le concours de l'autorité croate – dont l'objet consistait à imaginer et à écrire la fin d'une histoire inventée spécialement par un auteur à succès- a permis d'obtenir plus de 300 récits.



La mise en œuvre de ces concours relève en général d'une préparation pédagogique assurée en amont par les enseignants.

Les résultats des travaux réalisés par les élèves peuvent faire l'objet, soit d'expositions ou même de publications, ainsi que de diffusion sur les sites des APD ou sur des sites destinés aux jeunes.

Leurs budgets sont relativement modestes (de 500 à 1300 €<sup>5</sup>) que ce soit en termes de communication, de moyens matériels à disposition des classes (du papier, des crayons et pinceaux et de la peinture !), comme des récompenses essentiellement sous forme de livres, sacs, T-shirts, fournitures informatiques ...

BU: [http://az-deteto.bg/az-i-internet/photo\\_view.html](http://az-deteto.bg/az-i-internet/photo_view.html)

<sup>4</sup> Moyenne à analyser avec précaution : les chiffres fournis ne permettent pas toujours de déterminer s'il s'agit de nombre de classes ayant participé ou d'élèves.

<sup>5</sup> A l'exception semble-t-il de Hong Kong.

PL2 : [http://www.giodo.gov.pl/420/id\\_art/8712/j/pl](http://www.giodo.gov.pl/420/id_art/8712/j/pl)

<http://www.pwc.pl/pl/biuro-prasowe/2015/2015-04-22-konkurs-esej-dla-studentow.jhtml>

HK2: <http://www.pcpd.org.hk/youthprivacy/en/student-ambassador-program.html>

- **Une 2<sup>ème</sup> catégorie (Cat 2) ouverte à tout type de réalisations multimédia, artistique, technique (dessins, jeux, vidéos, badges, goodies, appli, prototypes...) par des jeunes (7-25 ans) (CZ, HK 1, FR, PL1, PL3)**

#### **Spécificités :**

Cette catégorie de concours a vocation à accueillir tous types de réalisations produites par des jeunes, élèves du scolaire jusqu'à des étudiants en universités ou en écoles supérieures.

A noter la spécificité de la France dont le concours visait à demander aux étudiants de produire des ressources pédagogiques à l'attention des plus jeunes.

Liberté totale est donc laissée quant au support utilisé, ce qui encourage la créativité et l'innovation. Selon le choix du support, les élèves doivent faire l'objet d'un certain accompagnement technique y compris sur le plan des moyens notamment informatiques. Le temps de conception des supports est donc à prendre en compte pour définir la durée du concours (en moyenne de l'ordre de 3-4 mois).

Selon les éditions des concours organisés, le nombre de participants dans le cadre des projets présentés varie de 3 à 600<sup>6</sup>, la participation étudiante se situe davantage entre 15 et 25 et de l'ordre de 50 écoles en moyenne.

Le coût de mise en œuvre de ces concours est donc très variable tant du côté des participants que des APD (en moyenne de l'ordre de 20 000 euros) qui doivent pouvoir disposer des ressources tant techniques qu'humaines, pour assurer la bonne réception de ces supports ainsi que leur évaluation par des experts. La gestion des dossiers de candidature, de présélection et de jury s'avère aussi plus complexe.

Les ressources produites par ces concours permettent en principe de disposer d'une gamme d'outils pédagogiques réutilisables tant pas les APD que par les enseignants et parents et pour ce qui concerne les étudiants qui les ont conçus peuvent peut-être leur offrir des débouchés professionnels sur le marché des produits éducatifs pour les jeunes.

CZ : [https://www.uouu.cz/en/vismo/zobraz\\_dok.asp?id\\_org=200156&id\\_ktg=1378&archiv=0&p1=1011](https://www.uouu.cz/en/vismo/zobraz_dok.asp?id_org=200156&id_ktg=1378&archiv=0&p1=1011)

HK1 : <http://www.pcpd.org.hk/youthprivacy/en/student-ambassador-program.html>

---

<sup>6</sup> Un pic de 600 inscrits a été enregistré pour la CZ en 2011, dans la mesure où ce concours s'est tenu dans les bibliothèques couplé avec un jeu "Wild Web Woods" lancé par le Conseil de l'Europe lors de la journée européenne de protection des données

[mailto:http://www.wildwebwoods.org/popup\\_langSelection.php](mailto:http://www.wildwebwoods.org/popup_langSelection.php)

FR : <http://www.educnum.fr>

PL1 : <http://www.giodo.gov.pl/1520061/j/pl>

PL3 : [http://www.giodo.gov.pl/487/id\\_art/7779/j/pl](http://www.giodo.gov.pl/487/id_art/7779/j/pl)

- **Une 3<sup>ème</sup> catégorie (Cat 3) réservée à la production d'un seul type de support (vidéos ou applis pour mobiles) par des jeunes de 13 à 18 ans voire plus (CA, IT, IE, PL4)**

**Spécificités :**

Cette catégorie de concours est en effet limitée à la production d'un seul type de supports, les vidéos, ce qui suppose un cahier des charges plus encadré et plus technique (durée de la vidéo - ex : moins de 120''-, formats de restitution, qualité et définition technique...) et parfois un accompagnement non seulement sur le droit à la protection des données personnelles mais aussi en matière de droit d'auteur (IT). De tels concours nécessitent parfois de faire appel pour la sélection et le jury à des spécialistes. Toutefois le Canada a fait appel à des étudiants choisis par leurs pairs et par les professeurs.

Sans doute en raison de la technicité du support, les projets sont présentés en nombre limité: 3 pour le concours sur l'appli mobile (PL4), de 10 à 75 (CA) pour les autres concours.

Si le support est le même, les thèmes des concours peuvent en revanche varier en cas de réédition (CA).

La durée de ces concours est de l'ordre de plusieurs mois, leur coût variant entre 4000 et 2000 euros. Comme pour la précédente catégorie, les ressources vidéos produites, en général diffusées sur les sites des APD, peuvent être réutilisées tant par les APD que par les enseignants.

CA: [www.viepriveedesjeunes.ca](http://www.viepriveedesjeunes.ca)

IT: <http://www.garanteprivacy.it/web/guest/home/docweb/-/docweb-display/docweb/1804368>

IE : [www.youtube.ie/dataprotection](http://www.youtube.ie/dataprotection)

PL4 : [http://www.giodo.gov.pl/1520208ie\\_art/8539/j/pl](http://www.giodo.gov.pl/1520208ie_art/8539/j/pl)

- **Une 4<sup>ème</sup> catégorie (Cat 4) ouverte à des classes d'élèves du primaire (10-12 ans), écoles et enseignants pour participer à un jeu et à un quizz en ligne (SP)**

**Spécificités :**

Le concours illustrant la 4<sup>ème</sup> catégorie, lancé par l'Espagne en 2015, présente une originalité en ce qu'il repose sur l'utilisation de 5 mini-jeux en ligne et d'un quizz, conçu à l'initiative de l'APD non seulement pour le concours mais aussi comme support pédagogique pérenne sur

le site de l'autorité, utilisable non seulement en classe mais aussi en famille. L'utiliser pour le concours permet de tester par là même le produit.

Ce type de concours présente l'avantage de toucher et de faire concourir un très grand nombre de classes (167) et d'élèves (22000 contributions) et de s'inscrire dans des pratiques courantes de jeux interactifs par les jeunes. Il doit être noté que le prix a été attribué à une école et non aux élèves en tant que tels.

Nonobstant l'investissement humain et financier de départ (21 000 € pour la conception du jeu), ce concours s'avère être finalement assez peu coûteux. Il s'affranchit de la gestion des dossiers de candidature, de présélection, ou de jury final (remplacé par un scoring automatique en fonction des réponses apportées). Enfin, il semble aisément reproductible.

SP: <http://www.tudecideseninternet.es/concurso>



## Tableau comparatif des principales caractéristiques des différents types de concours

	Cibles	Participants et nombre	Moyens financiers com/prix/logistique	Durée	Moyens humains	Partenaires publics	Partenariats privés	Récompenses	Jury	Pays et nombre d'éditions
<b>Catégorie 1 :</b> arts plastiques « traditionnels » et littéraire élèves et étudiants enseignement supérieur de 7/25 ans	7/25 ans	Elèves du primaire et du secondaire ~80 participants/édition	De 500€ à 1.300€ (30.000€ pour HK)	Entre 1 semaine et 4 mois (moy: 1,5 mois)	Entre 3 et 10 pers.	Ecoles et/ou Ministères de l'Education ainsi que des autorités locales	ONG parfois des entreprises (ex PWC)	Moins de 1.000€ et plutôt des cadeaux (livres, tee shirts, voyages, fournitures numériques...)	Entre 3 et 5 personnes issues de l'autorité ou du corps professoral	AL (3), BU (1), HZ (1), HK2 (2) PL4 (1)
<b>Catégorie 2 :</b> tout type de réalisations par des jeunes élèves et étudiants de 13/25 ans	6/18 ainsi que les professeurs/parents	Entre 15 et 25 projets et environ 50 écoles (avec un pic de 600 participants pour CZ en 2011)	De 700€ à 70.000€ (liés au lancement) avec une moyenne à 30.000€ pour l'ensemble des frais	Entre 2 et 10 mois (moy: 4 mois)	3 pers.	Ecoles et/ou le Ministère de l'Education ainsi que des autorités locales.	ONG, parfois des entreprises ou fondations d'entreprises.	Plus de 1.000€, souvent en numéraire	Entre 4 et 9 personnes issues de l'autorité, profils techniques, communication, universitaires et industrie	CZ (9), HK1 (5), FR (2), PL1 (3), PL3 (3)
<b>Catégorie 3 :</b> production de vidéos et d'appli mobiles 13 ans/adultes	13/18 ans et au-delà	Principalement les élèves du secondaires (~80 projets/édition)	De 4.000€ à 20.000€, les frais sont principalement liés au Prix et au matériel	Entre 3 et 7 mois (moy: 5 mois)	3 pers.	Ecoles	entreprises (Google, Guida Monaci, ..)	Plus de 2.000€, principalement en numéraire plus des cadeaux liés à la vidéo	Entre 3 et 5 personnes issues de l'autorité, des partenaires et des spécialistes de la vidéo	CAN (4), IE (2), IT (1) PL4 (1)
<b>Catégorie 4 :</b> participer à un jeu en ligne classes d'élèves de 10-12 ans	10/12 ans	Les élèves du primaire, les étudiants et les professeurs (167 écoles, 22000 élèves)	27.000€ dont 21.000€ dans le développement du jeu	3 semaines	7 pers.	Ministère de l'Education et les écoles et Autorités régionales		1.200€ en cadeaux (liseuses électroniques)	Sans objet	SP (1)

## II. Analyse détaillée des caractéristiques des concours

### 1. Thèmes, cibles et participants

#### - Les thèmes

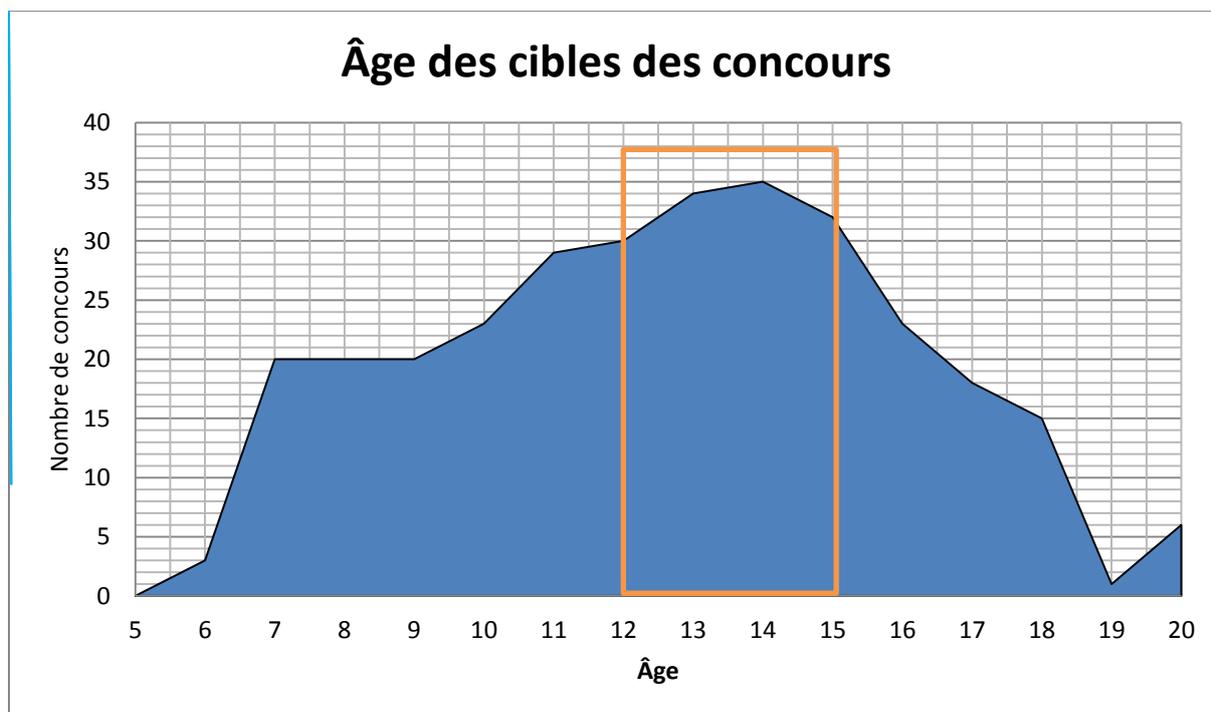
Les thèmes abordés dans le cadre des concours privilégient une *approche sous forme de conseils positifs*, à savoir, « Comment sensibiliser aux bons usages d'internet », « Comment protéger sa vie privée », Pratiquer un internet responsable (AL, BU, CAN, FR, IT, PL1, SP).

Dans le cas d'un des concours organisé par la Pologne, des thèmes précis sont soumis comme cas d'étude aux étudiants de lycée et d'enseignement supérieur (PL2) :

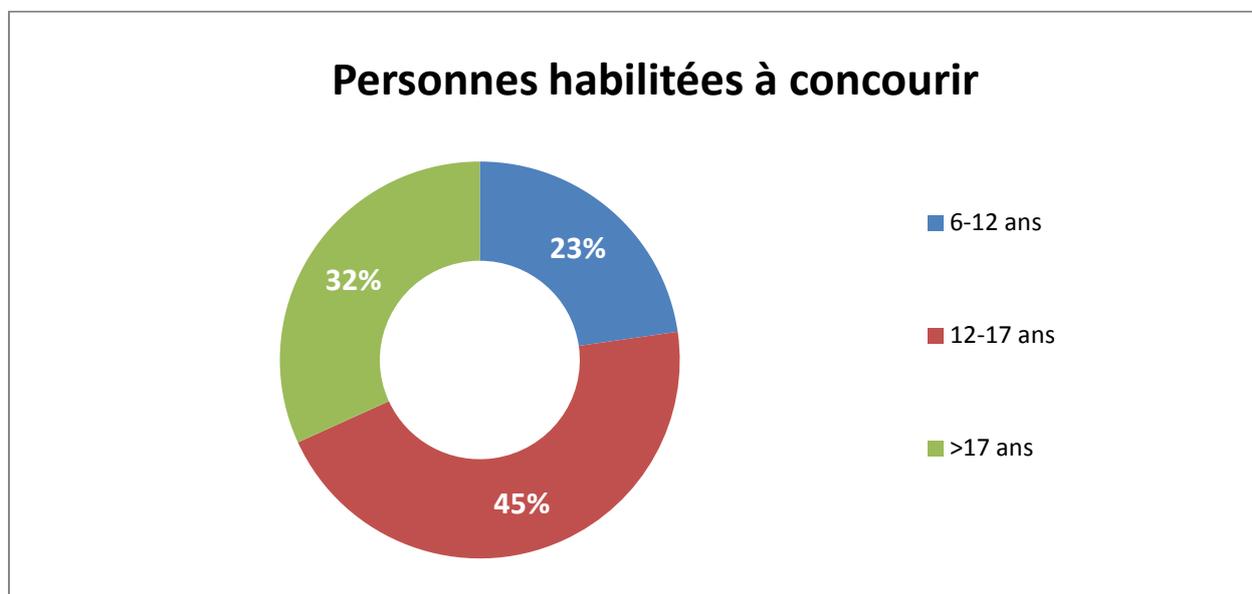
- Protection des données sur les réseaux sociaux des sites de supporters de football
- Protection des données de demandeurs d'emplois traités par les réseaux IT technologiques
- Profilage client à des fins marketing
- Surveillance des étudiants pendant les examens écrits.
- Divulgateur illégale de données d'étudiants pour la réalisation de films en [ligne](#).

#### - Les cibles

Ainsi qu'il peut être constaté au vu du graphique ci-dessous, la tranche d'âge 12-15 ans est ciblée de façon privilégiée.



Au titre des personnes éligibles à concourir, illustrées dans le graphique ci-dessous, on relèvera que les tranches d'âges entre 12- 17 ans représentent la cible majoritairement retenue (45%), suivies par les jeunes de 12- 17 ans (32%) et les 6- 12 ans (23%).



## 2. Modalités de mise en œuvre des concours

### - Les partenaires

#### **Partenaires institutionnels**

De manière générale, on constate l'existence de partenariats avec les Ministères de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports, de l'Administration numérique, de Ministère en charge des TIC ou encore de l'ombudsman des enfants. Sans connaître précisément la nature des partenariats indiqués dans l'enquête, il peut s'agir de Haut patronage affiché, comme d'accompagnements logistiques auprès des réseaux d'écoles, voire de soutiens financiers dans le cas de prix totalement pris en charge par les autorités institutionnelles (PL).

#### **Partenaires privés**

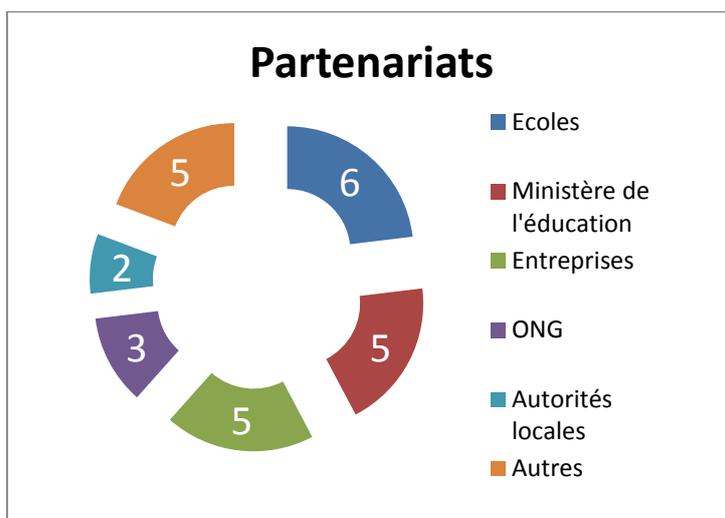
Plusieurs APD ont fait appel à des partenaires privés (notamment, Guida Monaci SpA (IT), Google (IE), Fondation AXA Prévention (FR), Fondation Cybersécurité (PL) que ce soit pour une participation financière, le jury, le lieu de la remise des prix, la remise de cadeaux...

## Partenaires ONG

Globalement, les ONG semblent peu présentes, si ce n'est ponctuellement à travers des représentants des associations des familles.

## Les partenaires média

On notera la présence de quelques partenaires média, TV, Radio, Journaux ponctuellement, ou centres de formation aux médias.

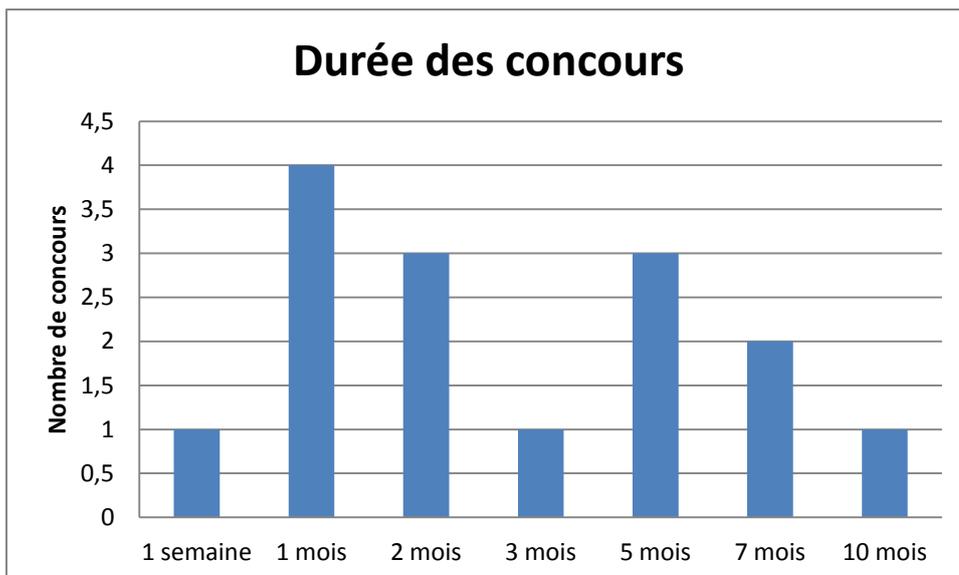


**Le graphique ci-dessus montre comment la coopération en matière de concours se répartit entre les partenaires clés autour des APD.**

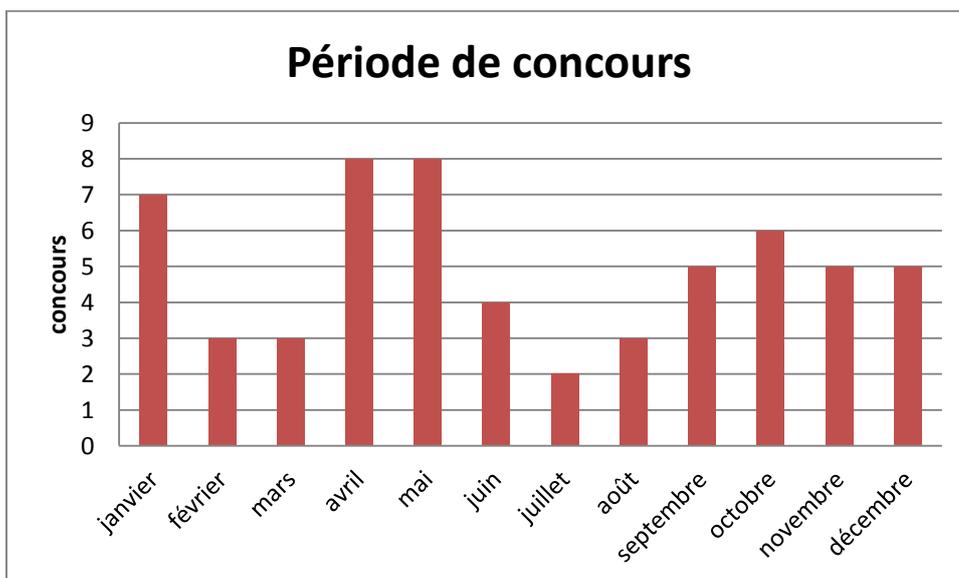
### - Le déroulement des concours

Les modalités de déroulement du concours sont décrites dans des règlements et /ou kits d'accompagnement comprenant des liens vers des ressources pédagogiques figurant sur le site de l'APD, des guides, des brochures (FR, SP, IT), des FAQ (SP), des cas d'étude (PL2), et même une déclaration d'engagement du participant (PL 4).

Il est intéressant de relever que des formations ou des ateliers spécifiques préalables au concours sont parfois organisés à l'attention des enseignants et des élèves (CZ, SP).



Les périodes de concours ont plutôt lieu d’octobre à janvier puis de avril à mai. Ces périodes correspondent aux périodes scolaires les plus propices pour développer ce type de projets (ainsi que certaines autorités nous l’ont indiqué dans leur choix de périodes de mobilisation).



#### - Le jury

Une présélection des projets est prévue dans le cas de 6 concours: AL, CA, CZ, IE, FR, PL1. Les jurys sont en majorité composés de représentants de l’autorité organisatrice, (plutôt de l’ordre de 4 ou 5 membres) qui implique des experts de la communication, des juristes, des experts IT, des représentants des partenaires institutionnels, du milieu éducatif, du privé, autre sociologue, en fonction de la nature des projets ouverts à concours (technologiques, vidéos, dessins d’enfants, rédactions d’élèves,...). Aucun vote en ligne n’a été mis en œuvre.

### - Les critères d'évaluation et de sélection

Les critères présentent une certaine homogénéité, quel que soit la nature du concours et des réalisations. Le premier critère de sélection, partagé par l'ensemble des autorités, est un critère de pertinence par rapport au thème traité. Si la qualité de la présentation est aussi un critère important, l'originalité, la créativité et la valeur artistique sont également appréciés par le jury. Enfin, la clarté et l'efficacité du message « vie privée » auprès des cibles sont bien sûr prises en compte.

Selon les cibles et le type de support demandé, la sélection peut reposer sur des critères complémentaires : argumentation juridique, qualité et précision de l'expression... (ex PL) .conformité aux exigences techniques, qualités de « Privacy by design by default », et comporter des mécanismes permettant par défaut de ne pas conserver les données au-delà du nécessaire, limitant la diffusion à des tiers, intégrant la capacité à prévenir tout détournement d'utilisation, qualité de design, de fonctionnalité et de sécurité.

A noter que pour la France, la capacité d'« industrialisation » du projet présenté faisait partie des critères énoncés.

### - Les prix

Les pratiques sont très différentes d'un concours à un autre. Les prix peuvent être décernés à des élèves ou étudiants, seuls ou en équipes, à des classes ou encore à des écoles.

Certaines autorités, telle Hong Kong, ont créé des catégories de prix spécifiques : Mérite niveau Junior / niveau sénior, Meilleure Créativité, Meilleure Performance, Meilleur slogan d'équipe, Meilleure école partenaire et Meilleur esprit d'équipe.

Le Canada a institué un Prix du Public, attribué via le vote de jeunes sélectionnés en amont par leurs pairs et par des professeurs.

S'agissant des récompenses, celles-ci peuvent prendre la forme de dotations financières (de 50 € à 7000€), de cadeaux sous forme de bons d'achat, de matériels et fournitures informatiques (tablettes, PC portables, e-books...), ou encore de livres, jeux, sacs, casquettes et autres objets promotionnels au logo de l'APD.

D'autres formes de récompenses initiées par quelques autorités, méritent d'être signalées :

- Un stage auprès de l'Autorité (PL 1)
- Un séjour qui prend en charge hôtel et une journée de visites offertes aux élèves lauréats et aux familles auprès de lieux culturels et symboliques (la ville de Prague, sa bibliothèque nationale, la radio nationale partenaire), visites et échanges avec l'Autorité elle-même (CZ, IT), accompagnement des lauréats dans le développement de leur projet sous la forme de mises en contacts (FR).

Enfin, des distinctions symboliques sont parfois prévues :

- statuette de la plume d'or du Programme (PL 3)
- Trophées nominatifs de l'évènement pour chaque étudiant lauréat (FR)
- Distinctions (PL), Lettres de félicitation (POL, FR), Mentions (BU)
- Plateau avec mention de l'évènement (IT).

### 3. Les moyens déployés financiers / humains / de communication

#### - Le budget

Ainsi que précédemment indiqué les budgets varient considérablement d'un concours à un autre. Dans la catégorie 1 de concours ouverts en matière arts plastiques « traditionnels » et littéraire, **la variation de budget dédié est** de 500€ (AL) à 30.000€ (HK)

Dans la catégorie 2 de concours ouverts à tous types de réalisations, l'échelle de budget s'étend de 700€ (CZ) à 70.000€ (FR), ce montant résultant notamment de la création d'un site dédié à l'éducation au numérique et de la dotation financière du prix, sachant que les dépenses ont été pour une part assurées par d'autres partenaires, le concours étant réalisé par la CNIL mais dans le cadre des actions d'un collectif d'acteurs du monde de l'éducation.

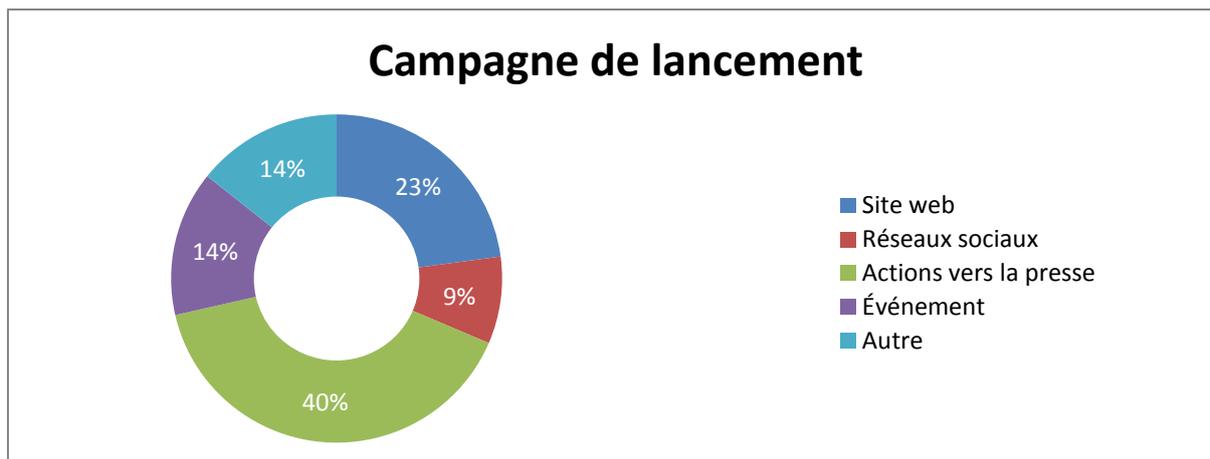
Dans la catégorie 3 de concours ouverts à la production de vidéos et d'applications mobiles uniquement, les niveaux de budgets varient de 4.000€ (CA) à 20.000€ (IT), les frais étant pour partie liés au Prix pour ce dernier.

Dans la catégorie 4 de concours dédié à la mise en oeuvre de jeux en ligne et quiz, l'investissement réside essentiellement dans la conception et le développement du jeu (21 000€) (SP).

#### - Les campagnes de communication

Dans la plupart des pays, les actions de communication, notamment pour le lancement des concours, ont essentiellement été réalisées via les sites web des APD et des partenaires (institutionnels, collectifs, ONG) (BU, CA, CZ, IE, FR, HK, IE, PL1, SP), et dans une proportion moindre, par :

- des communiqués de presse (CZ, FR, HK, IE, SP)
- des articles / annonces dans des magazines (BU, CZ, FR, PL1)
- les réseaux sociaux (CA, CZ, HG, PL2)
- des passages TV (AL, HK,)
- une conférence de presse (CZ, PL)
- une annonce radio (CZ)



Les APD mettent en œuvre d'autres modes de diffusion et peu coûteux auprès d'acteurs relais : listing emails des écoles ciblées, des centres de formation, des réseaux nationaux partenaire d'éducateurs, accrochage de Posters dans les centres de formation et les écoles.

Nombre d'autorités saisissent l'opportunité de la remise des prix pour en faire des événements médiatiques de mobilisation en présence d'institutions et des médias. Plusieurs prix ont ainsi été remis lors de cérémonies marquant **la Journée européenne de Protection des données** (AL, FR, IT, PL) ou lors de **la semaine de Protection des Données** dans la région Asie-Pacifique (HK). D'autres cérémonie de remise des prix ont été organisées dans le cadre d'évènements plus larges proposant séminaires, conférences ou débats liées aux thèmes du concours (BU, HR, PL 1, PL 3, PL 4), ou encore en lien avec l'agenda et les activités de fin d'année scolaire des élèves (CZ, SP). Enfin, il doit être relevé que pour accompagner le lancement de son concours ainsi que la remise des prix de son concours, la France a fait appel à un parrain emblématique de l'économie numérique, PDG d'une entreprise de e-commerce et co fondateur d'une école des métiers de l'Internet.

#### - Moyens humains

Les ressources humaines mobilisées par les APD représentent en moyenne 3 personnes toutes issues des équipes internes : services de communication (AL, CA, CZ, FR, HK) et/ou en charge de l'éducation (PL, FR, IE). Certaines autorités telles l'Espagne ou encore la Bulgarie indiquent avoir mobilisé ponctuellement 7 et 10 personnes.

La nature des activités que les autorités ont été amenées à sous-traiter est assez limitée et liée, le cas échéant, à des prestations techniques et de communication en amont ou en aval du concours :

- Création d'un visuel/ identité graphique pour communication sur le concours (avec déclinaison en version haute définition pour le web) (FR)
- Rédaction du règlement du concours (PL)

- Conception des études de cas (PL 2)
- Publication de recueil des travaux des lauréats (dessins, poème, rédactions) et de conseils (BU)
- Prestation de production vidéo pour intégrer un message introductif de l'APD et un sous-titrage en Français et en Anglais sur les vidéos lauréates (CA)
- Organisation et accueil de la cérémonie de remise des prix (IE)
- Conception du jeu en ligne (SP).

### **III. En conclusion : quel bilan ?**

Les autorités de protection des données font état de bilans positifs dans leur ensemble, même si parfois des aménagements doivent être apportés (par ex, pour la France la durée du concours, les actions de communications plus importantes) et confirment pour la majorité d'entre elles leur engagement à reconduire ces initiatives à court terme.

Si, comme on l'a vu, de nombreuses APD ont réédité plusieurs années de suite leurs concours, plusieurs ont aussi arrêté ce type d'actions. Il serait intéressant de connaître plus précisément le motif de ces décisions. Le Canada a indiqué s'être trouvé en 2008 face à une pénurie de ressources pédagogiques vidéos à destination des jeunes (d'où le lancement de concours vidéos) et qu'à l'issue de 4 années de concours, le marché pour ce type de ressources présentait une certaine « saturation », d'où la décision d'arrêter. L'Irlande qui a cessé d'organiser des concours vidéo après 2 années consécutives, pour des raisons financières, évoque à ce jour, son souhait de relancer l'idée de concours si leur budget et les moyens humains de leur autorité évoluent favorablement dans les toutes prochaines années.

L'atelier organisé sur ce thème lors de la conférence d'Amsterdam en Octobre 2015 pourra être l'occasion de confronter les points de vue et en particulier les aspects coûts-avantages et les points d'amélioration à apporter et ce, pour chaque catégorie de concours.

Il permettra également d'aborder le contenu du projet de guide méthodologique pour la bonne conduite d'un concours.

## ANNEXE 1 QUESTIONNAIRE D'ENQUETE

### QUESTIONNAIRE TO DPA WHICH HAVE ORGANIZED NATIONWIDE / REGIONAL COMPETITIONS

The French CNIL and the Czech Office for Personal Data Protection are acting as co-coordinators of **Action 3** aimed at **creating a competition pack on the basis of rewarding exemplary and/or innovative educational initiatives in the area of digital education.**

Please note that we know that such national competitions in some DPA were developed years ago. Therefore, the questionnaire below remains optional even if aimed to benefit from your experience where possible on the topics listed with either preset answers (YES/ NO/ multiple choice answers) or to be substantiated with some information

➤ Pascale RAULIN-SERRIER and David PAVLÁT would welcome your answers to the questions below **by Monday 15th June 2015** at the e mail addresses [pserrier@cnil.fr](mailto:pserrier@cnil.fr) and [David.Pavlat@uoou.cz](mailto:David.Pavlat@uoou.cz)

**COUNTRY/ DPA:**

#### 1. Title of the (nationwide) competition

#### 2. Web site (Where can we find the project or information about it? In which language?)

#### 3. Since when? How many editions?

When was it held for the first time?		
Is it annual?	Yes <input type="checkbox"/>	No <input type="checkbox"/>
Do you have a new project every year?	Yes <input type="checkbox"/>	No <input type="checkbox"/>

#### 4. What is/ are the focus/theme(s) of the project(s) and the target groups (children – age group / parents / teachers)?

#### 5. What are the main reasons and goals of the project?

a. Raise awareness of privacy issues amongst :

young people                       teachers                       parents

b. Generate up to date materials on data protection and privacy issues meant to be used :

by DPA                                       in schools by teachers

by others (to be completed) :

c. Other goals (to be completed):

21

--

**6. Who are the applicants to the project (competitors)?**

<input type="checkbox"/> Pupils from Primary schools	<input type="checkbox"/> Pupils from Secondary schools	<input type="checkbox"/> Students from Higher Education
<input type="checkbox"/> Teachers	<input type="checkbox"/> Schools	
<input type="checkbox"/> Others (to be completed) :		

**7. Which are the works or contributions?**

<input type="checkbox"/> Videos/ video clip	<input type="checkbox"/> Mobil application	<input type="checkbox"/> Quiz
<input type="checkbox"/> Games	<input type="checkbox"/> A story / An essay	<input type="checkbox"/> News report writing
<input type="checkbox"/> Drawings / painting	<input type="checkbox"/> Photographs	<input type="checkbox"/> Posters
<input type="checkbox"/> Goodies (badges...)	<input type="checkbox"/> Lessons	
<input type="checkbox"/> Others (to be completed) :		

**8. Number of entries received (per year)?**


**9. Timing of the project (dates of the official launching and for application)**


**Organization**

**10. Who is the organizer?**

<b>DPA</b>	Yes <input type="checkbox"/>	No <input type="checkbox"/>
------------	------------------------------	-----------------------------

**11. Who cooperates?**

<input type="checkbox"/> NGOs	<input type="checkbox"/> Minister of Education	<input type="checkbox"/> Schools
<input type="checkbox"/> Local authorities	<input type="checkbox"/> Companies	
<input type="checkbox"/> Others (to be completed) :		

**12. Is the project completely prepared in and by your office?**

<b>Yes</b> <input type="checkbox"/>	<b>No</b> <input type="checkbox"/>
<i>How many people from your Office participated in it?</i>	
<i>What about the (mixed) expertise of the team project?</i>	
<i>Description of the work (activities):</i>	

<input type="checkbox"/>	Coordination/ Communication/ Logistics	
<input type="checkbox"/>	Assessment of the entries	
<input type="checkbox"/>	Training teachers (involved in the process)	
<input type="checkbox"/>	Other activities (to be completed) :	
What about the timing of the activities per person (in weeks or months men) :		
If external workers or other outside bodies cooperated on it, which tasks were outsourced?		
<input type="checkbox"/>	Coordination	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	Assessment of the entries	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	Other tasks (to be completed) :	

### Jury and Prize

#### 13. Preselecting

Any shortlist prior to the jury?	Yes <input type="checkbox"/>	No <input type="checkbox"/>
By whom?		

#### 14. Composition of the jury?

Number :
Who/ Which expertise?

#### 15. Possibility of on-line or live vote?

Yes <input type="checkbox"/>	No <input type="checkbox"/>
Other voting means?	

#### 16. Criterion of evaluation

--

#### 17. Category of prizes

How many prize winners?
Name of the Prize(s) or the categories
<input type="checkbox"/>

<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>

### 18. Awards

- A financial Prize (amount in €) :
- Certificates
- Gifts (to be listed) :
- Other rewards (to be completed):

### Information Campaign

#### 19. Have you launched an information campaign?

- |  |   |  |
|--|---|--|
| <input type="checkbox"/> ads in the newspaper      | <input type="checkbox"/> TV broadcasting  | <input type="checkbox"/> press release         |
| <input type="checkbox"/> time in radio             | <input type="checkbox"/> on social media  | <input type="checkbox"/> articles in magazines |
| <input type="checkbox"/> website                   | <input type="checkbox"/> Press conference | <input type="checkbox"/> specific meetings     |
| <input type="checkbox"/> Others (to be completed): |   |  |

#### 20. Any guiding documents provided in relation to the competition?

Yes  No

Which documents?

#### 21. Did you officially appoint a "Godfather" to the event?

- |  |   |  |
|--|---|--|
| <input type="checkbox"/> VIP                       | <input type="checkbox"/> a teenage heartthrob | <input type="checkbox"/> a high-tech manager |
| <input type="checkbox"/> Others (to be completed): |   |  |

### Budget

#### 22. Budget of the competition

Total budget (in €) :

Main budget headings and approximate amount in €:

- |   |          |
|---|----------|
| <input type="checkbox"/> Communication: | .... EUR |
| <input type="checkbox"/> Advertising:   | .... EUR |
| <input type="checkbox"/> Travel:        | .... EUR |
| <input type="checkbox"/> Prize:         | .... EUR |

<input type="checkbox"/>	Others: .....	EUR
--------------------------	---------------	-----

23. Fundings	
Yes <input type="checkbox"/>	No <input type="checkbox"/>
From whom?	Amount in € :

### The Award giving-Ceremony

24. Day of the Award giving-Ceremony
Was it connected to any specific occasion? No <input type="checkbox"/> Yes <input type="checkbox"/> Name of the specific event (to be completed):

25. Guest	
Number of guests/ participants :	
Representing :	
<input type="checkbox"/> government :	<input type="checkbox"/> schools:
<input type="checkbox"/> companies:	<input type="checkbox"/> NGOs:
<input type="checkbox"/> Others (to be completed):	

### Feedback and follow-up of the competition

26. Assessment of the competition
What makes it special?
Benefits provided:
If the competition was stopped at the end of one or several editions, explain for which reasons?

27. Any follow up in relation to the competition?	
Yes <input type="checkbox"/>	No <input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Exhibitions	

<input type="checkbox"/>	<i>Works used by the DPA</i>	
<input type="checkbox"/>	<i>Works used among teachers</i>	
<input type="checkbox"/>	<i>Works used by private partners</i>	
<input type="checkbox"/>	<i>Broadcasted by media</i>	
<input type="checkbox"/>	<i>Others (to be completed) :</i>	

<b>ANY SPECIFIC COMMENT</b>

## Annexe 2- 4 Catégories de concours

**Catégorie 1: Arts plastiques « traditionnels » littéraire (dessins, peintures, essais) ouvertes à des élèves du primaire et secondaire y compris à des étudiants d'enseignement supérieur (7-25 ans)**

<b>Albania</b>	<b>"Art Competition"</b> 3 winners in each category <b>Best essay – Best Poetry – Best Painting</b> <i>10-15 years - Primary pupils +</i>
<b>Bulgaria</b>	<b>"Me and the Internet"</b> 15 prize winners Categories <b>The Grand jury prize 5 winners + 12 Honorable mentions</b> <i>Children youth 7 – 17 years – Primary Secondary pupils</i>
<b>Croatia</b>	<b>"My Face story"</b> 39 Prize winners - Pupils from all grades from Primary schools had to be awarded <i>7-14 - Primary pupils to 14</i>
<b>Hong Kong 2.</b>	<b>Inter-School Privacy Quiz Competition 5 Prizes :</b> Top Three + Merit distinction / Cheering best team slogan / Cheering best team spirit <i>11- 16 - Secondary schools -</i>
<b>Poland 2</b>	<b>The Essay competition - 5 prizes winners</b> 5 persons awarded with special distinctions / prizes

**Catégorie 2: Tout type de réalisations multimédia, artistiques et techniques (dessins, jeux, vidéos, badges, goodies, appli, prototypes...) par des jeunes (7-25 ans)**

<b>Czech Republic</b>	<b>„My privacy! Don't Look, Don't Poke About!"</b> 6 Prize winners: the best three in two categories – <b>1. texts, 2. paintings, badges, posters</b> <i>Children, youth 7 - 18 + teachers - Primary Secondary pupils – Teachers - Schools</i>
<b>Hong Kong 1.</b>	<b>TV News Feature on Personal Data Protection Competition (part of the Student Ambassador for Privacy Protection Programme)</b> <i>11- 16 - Secondary schools - Top Three + Merit distinction / Best creativity / Best performance / Best school partner</i>
<b>France</b>	<b>The Educnum Awards "Privacy operation"- 2 Prize winners the Grand Jury Prize - the Special Prize of the Jury</b> <i>Student over 18 from higher education schools, universities institutes</i>
<b>Poland 1</b>	<b>Competition on privacy and personal data protection - within GIODO's Poland-wide educational programme „Your data –your concern. Effective protection of personal data- initiative addressed to students and teachers »</b> <i>Around 5 prize winners and 10 distinctions</i> - School year 2012/2013 – competition on multimedia, art and literary works

	<p>- School year 2013/2014 – competition on works in the form of comic books or animations</p> <p>- School year 2014/2015 – competition on infographics works</p> <p><i>Children and youth – Primary Lower and upper secondary schools</i></p>
<b>Poland 3</b>	<p><b>Competition on most interesting educational initiatives - within GIODO’s Poland-wide educational programme “Your data –your concern Effective protection of personal data- initiative addressed to students and teachers”</b></p> <p>1<sup>st</sup> edition (2012/2013) – 3 main prizes awarded to winners of 1<sup>st</sup>, 2<sup>nd</sup> and 3<sup>rd</sup> place</p> <p>2<sup>nd</sup> edition (2013/2014) – 1 main prize, 7 distinctions.</p> <p>3<sup>rd</sup> edition (2014/2015) – 3 main prizes, 7 distinctions</p> <p><i>Teachers of Primary, lower and upper secondary schools + teachers of vocational training centres</i></p>
<b>Poland 4</b>	<p><b>Competition on privacy-friendly mobile application - 1 main prize awarded to a team winners (of 2 persons)</b></p> <p><i>Youth Students from higher education</i></p>

### Catégorie 3: Production d’un seul type de support vidéos ou applis pour mobiles par des jeunes (13 à 18 ans et au-delà)

<b>Canada</b>	<p><b>“My Privacy and Me” 1 to 3 Prize winners in 4 Categories: Cybersecurity - Mobile devices - Online gaming - Social networking</b></p> <p><i>students 13- 18</i></p>
<b>Ireland</b>	<p><b>Private I, Public Eye - Video Clip Competition 2009 – 3 Prize winners</b></p> <p><b>Privacy In the 21st Century - Video Clip Competition 2008 - 3 Prize winners</b></p> <p><i>Over 13 + any aged person - Secondary Third level pupils and others (adults)</i></p>
<b>Italy</b>	<p><b>“Privacy 2.0: Youths and New Technologies” - 3 Prize winners (whether an individual student, a class, a multi-class group, etc.)</b></p> <p>- And the schools/ institutes attended by the prize-winning students</p> <p><i>High school students from Institutes 16 – 18 from 3<sup>rd</sup>-4<sup>th</sup> 5<sup>th</sup> grades in categories scientific/ classic /artistic/ others</i></p>

### Catégorie 4: Jeu et quizz en ligne pour des classes d’élèves (10-12 ans)

<b>Spain Cat 4</b>	<p><b>“Pandijuegos”</b></p> <p><b><i>The pandi” is an abbreviation of “Pandilla: group of children who are friends and do things together” “juegos” mean games</i></b></p> <p>Prize Winner : 1 school with 35 Prizes</p> <p><i>11 - 12 - Primary –schools –Students - Teachers</i></p>
------------------------	--